

Lépisme, psoque et thermobie

Août 2018

IDENTIFICATION ET CARACTÉRISTIQUES	1
DOMMAGES	2
DÉTECTION ET SUIVI	2
PRÉVENTION	2
CONTRÔLE PHYSIQUE	2
CONTRÔLE AVEC PESTICIDES	3
LEXIQUE	4
RÉFÉRENCES	4

Les lépismes, les psoques et les thermobies, qui ne subissent pas de véritable métamorphose, préfèrent les lieux humides et sombres comme les sous-sols. Ils sont généralement actifs la nuit ou à n'importe quelle heure de la journée dans des endroits sombres.

Identification et caractéristiques

	Lépisme <i>Lepisma saccharina</i>	Psoque <i>Liposcelis divinatorius</i>	Thermobie <i>Thermobie domestica</i>
Taille adulte	1,25 cm	1 à 2 mm	1,2 cm
Couleur et morphologie	<ul style="list-style-type: none"> – Corps en forme de carotte couvert d'écailles argentées – Sans ailes – 2 antennes et 3 cerques 	<ul style="list-style-type: none"> – Corps allongé et aplati de couleur gris pâle à blanc jaunâtre – Sans ailes – 2 antennes filiformes – Sans cerques 	<ul style="list-style-type: none"> – Corps en forme de carotte de couleur grisâtre à brunâtre – Sans ailes – 2 antennes et 3 cerques
Cycle de vie	2 à 3 ans et plus	110 jours	3 à 4 mois
Nombre d'oeufs	100	20 et plus	50
Conditions ambiantes de température	21 à 27 °C	Au-dessus de 20 °C	Au-dessus de 32 °C
Conditions ambiantes d'humidité	75 à 97 %	Au-dessus de 75 %	Au-dessus de 75 %

Dommmages

La présence de ces insectes est une indication d'humidité excessive. Ils causent des dommages aux papiers, livres, tissus, céréales et au papier peint (colle). Souvent, ils sont introduits dans les édifices avec des boîtes ou des matériaux qui ont été entreposés. En général, ces insectes ne causent pas de dommages sérieux.



Lépisme

Source : Claude Pilon, Insectarium de Montréal



Thermobie

Source : Commission canadienne des grains

Reproduction de la version disponible au

<https://www.grainscanada.gc.ca/storage-entrepose/sjp-irs/sf-lat-fra.htm>

Détection et suivi

Si vous soupçonnez que ces insectes sont présents, placez des pièges indicateurs pour les dépister. Vous pouvez en fabriquer en mélangeant de la farine et de l'eau, pour former une pâte semi-liquide que vous badigeonnerez ensuite sur un ou plusieurs cartons. Laissez les cartons sécher et placez-les aux endroits suspects.

Si des lépismes ou des thermobies sont dans le voisinage, ils seront attirés par ces pièges, s'en nourriront et laisseront des rainures irrégulières ou des entailles sur le carton.

Prévention

- Maintenez l'humidité à moins de 40 %.
- Ventilez les pièces fermées.
- Réparez les fuites des tuyaux.
- Isolez les tuyaux pour éviter la condensation.
- Passez régulièrement l'aspirateur et portez une attention particulière aux fissures et crevasses. Si c'est possible, scellez ces fissures et crevasses avec un produit approprié.
- Conservez la farine, les céréales, et les autres aliments dans des contenants fermés. Si vous trouvez ces insectes dans la farine, la semoule ou les céréales, jetez les aliments.

Contrôle physique

Congélation

Si des livres ou d'autres objets sont infestés de lépismes ou de psocques, mettez ces objets dans le congélateur pendant quelques semaines. Le gel tuera les insectes.

Micro-ondes

Vous pouvez aussi mettre les objets dans le four à micro-ondes de 30 à 60 secondes. **Attention!** Ne placez pas d'objet avec

du métal. Ce n'est pas recommandé pour les vieux livres ou ceux dont le papier est fragile, ou encore avec des images pouvant contenir des sels métalliques.

Pièges de capture

Les lépismes sont faciles à piéger : prenez un petit pot de verre, et collez-y un ruban adhésif texturé à l'extérieur pour permettre à l'insecte de grimper. À l'intérieur du pot, mettez de la pâte faite de farine et d'eau. L'insecte grimpera et tombera dans le pot et ne pourra plus en sortir parce qu'il est incapable de remonter des parois lisses. Débarrassez-vous en, en les noyant dans de l'eau savonneuse.

Contrôle avec pesticides

L'utilisation de pesticides doit être considérée comme une solution de dernier recours.

Lisez attentivement l'étiquette et assurez-vous de bien comprendre les informations inscrites sur celle-ci avant l'achat et avant chaque utilisation du pesticide.

Portez les vêtements et l'équipement de protection adéquats lors de la préparation et de l'application du produit. Si l'étiquette n'indique pas le type de protection approprié à la nature et à l'importance du risque, il est recommandé de porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants et des bottes imperméables. Après l'utilisation du produit, rincez l'équipement et lavez les vêtements contaminés séparément de votre lessive.

Soyez responsable. Lors du traitement, assurez-vous que tout objet qui pourrait être contaminé a été enlevé (par exemple, les jouets), et protégez les objets qui ne peuvent être déplacés. Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun animal de compagnie ne soit présent à proximité lors de la préparation et de l'application de pesticides ni n'entre en contact avec les surfaces traitées.

Rangez sécuritairement les pesticides afin de réduire les risques d'intoxication et de conserver leur efficacité.

Selon le degré d'infestation, le recours à un professionnel en gestion parasitaire peut s'avérer nécessaire. Si tel est le cas, veuillez consulter [Comment choisir une entreprise de gestion parasitaire](#).

Garderies et établissements scolaires

En dernier recours, quand les autres méthodes ne sont pas suffisantes pour régler le problème, vous pouvez utiliser les pesticides autorisés selon l'article 32 du [Code de gestion des pesticides](#), c'est-à-dire les biopesticides ou les produits contenant un des ingrédients actifs mentionnés à l'annexe II.

Les ingrédients actifs pour contrôler ces insectes sont les suivants :

- Acide borique
- Dioxyde de silicium (terre à diatomées)
- Octoborate disodique tétrahydrate
- Cyfluthrine, une fois que vous avez essayé 7 jours auparavant les autres ingrédients et que le problème persiste.

Noms commerciaux des pesticides de la [classe 3](#) et des [classes 4 et 5](#) autorisés dans les garderies et les établissements scolaires

L'**acide borique** se retrouve sur le marché sous forme de gel, de poudre, de granules ou en aérosol. Cet insecticide, que les insectes ingèrent en se nettoyant, agit sur l'estomac au bout d'une dizaine de jours. Il conserve son efficacité pendant plusieurs années si les endroits traités sont maintenus au sec. L'acide borique doit être appliqué dans les fissures ou les crevasses dans les salles à fournaies, les salles de toilettes ou dans les autres lieux où vous avez dépisté ces insectes.

Le **dioxyde de silicium (terre à diatomées)**, présenté sous forme de fine poudre, agit sur une longue période, car il a une action déshydratante sur l'insecte, ce qui entraîne sa mort. Environ une semaine après le traitement, les insectes déshydratés se mettent à chercher désespérément de l'eau. En général ils meurent dans les deux semaines qui suivent l'application du traitement. La terre à diatomées demeure active aussi longtemps qu'elle reste sèche.

L'**octoborate disodique tétrahydrate** se retrouve sur le marché sous forme de poudre, de liquide ou de mousse que l'on applique dans les fissures et les crevasses. Tout comme l'acide borique, l'octoborate disodique tétrahydrate est un insecticide d'ingestion.

Un pesticide contenant de la **cyfluthrine**, un ingrédient actif autorisé par l'article 32.1 du [Code de gestion des pesticides](#), ne peut être appliqué que par un professionnel en gestion parasitaire, titulaire d'un permis de sous-catégorie C5 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le recours à cet ingrédient actif exige la production d'un avis au moins 24 heures à l'avance pour informer l'administration des motifs justifiant son application, et indiquant le numéro d'homologation du pesticide ainsi que la date et l'heure projetées de l'opération.

Pour en savoir plus sur les règles relatives à l'utilisation des pesticides dans les lieux fréquentés par les enfants, veuillez consulter [Protéger la santé et l'environnement dans les centres de la petite enfance et les écoles](#).

Lexique

Cerques : appendices abdominaux postérieurs chez les insectes, qui jouent un rôle important dans le comportement par les nombreux organes sensoriels qu'ils portent.

Références

AGENCE DE RÉGLEMENTATION DE LA LUTTE ANTIPARASITAIRE, *Feuillet de renseignements sur les organismes nuisibles : Lépisme et thermobie*, Ottawa (Ontario), Santé Canada, 2009.

BIO-INTEGRAL RESOURCE CENTER PUBLICATION, *IPM for Schools: A How-to Manual*, Californie (USA), 1997, <http://www.birc.org/SchoolManual.pdf>

ESPACE POUR LA VIE, *Lépismes et thermobies*, Montréal (Québec), <http://espacepurlavie.ca/insectes-arthropodes/lepismes-et-thermobies>

ILLINOIS PEST CONTROL ASSOCIATION, ILLINOIS DEPARTMENT OF PUBLIC HEALTH, STRUCTURAL PEST CONTROL ADVISORY COUNCIL, UNIVERSITY OF ILLINOIS EXTENSION, *A practical guide to management of common pests in schools*, Illinois (USA), 1999, <http://www.idph.state.il.us/envhealth/pdf/schoolpests.pdf>

Achat de pesticides en ligne

Depuis quelques années, un nombre croissant de propriétaires et de jardiniers se tourne vers le web afin de se procurer des pesticides pour usage à la maison et au jardin. Les consommateurs achetant des pesticides en ligne doivent être prudents, puisque ceux-ci ne sont pas nécessairement approuvés au Canada.

Tout pesticide utilisé ou vendu au Canada doit faire l'objet d'une évaluation scientifique visant à confirmer qu'il ne posera pas de risque inacceptable pour la santé humaine ou l'environnement s'il est utilisé conformément au mode d'emploi qui apparaît sur son étiquette. L'utilisation d'un pesticide non homologué peut présenter des risques.

Les propriétaires et jardiniers doivent donc acheter uniquement les produits dont l'étiquette porte un [numéro d'homologation](#), en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ceux-ci doivent lire et suivre attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette.